

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MAIRIE DES LOGES EN JOSAS

### Demande d'aide Eau Solidaire

Vous rencontrez temporairement ou durablement, des difficultés à payer vos factures ou charges d'eau. Nous pouvons vous aider !!!!!

**Votre demande doit être accompagnée obligatoirement des documents suivants et remise en mairie avant le 1er décembre de chaque année :**

- le ou les avis d'imposition du foyer
- les factures de VEOLIA pour une année complète ou
- le relevé des charges émanant du bailleur
- s'il agit d'une demande temporaire, préciser le motif ( par ex conséquence de la crise sanitaire) avec justificatif à l'appui .

Vos coordonnées

Nom et prénom : .....

demeurant

.....

Tél. : .....

Courriel : .....

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et les documents joints sont exacts.

le ..../.../....

Signature